



## 90 prisonnières palestiniennes libérées dans le cadre de l'accord de cessez-le feu

### Description

L'armée israélienne a libéré ce matin 90 prisonniers palestiniens, en échange des 3 prisonnières israéliennes libérées quelques heures plus tôt par le Hamas.

Par Agence Média Palestine, le 20 janvier 2025



Il s'agit des premiers prisonniers libérés dans le cadre de la première phase de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur dimanche. Sept heures après la libération par le Hamas de trois prisonnières israéliennes, les autorités israéliennes ont libéré 69 femmes et

---

21 adolescents (dont certains n'avaient que 12 ans) tous et toutes originaires de Cisjordanie et de Jérusalem occupées.

Plus tôt dimanche, la police israélienne avait perquisitionné plusieurs domiciles appartenant aux familles des détenues allant être libérées, et avertit leurs proches d'éviter les rassemblements et de ne pas brandir de drapeaux palestiniens, menaçant d'annuler leur libération.

Les médias locaux affirmaient également pendant la journée que la police interdirait les rassemblements, mais cela n'a pas empêché des centaines de personnes de se rassembler pour venir accueillir les anciennes détenues.

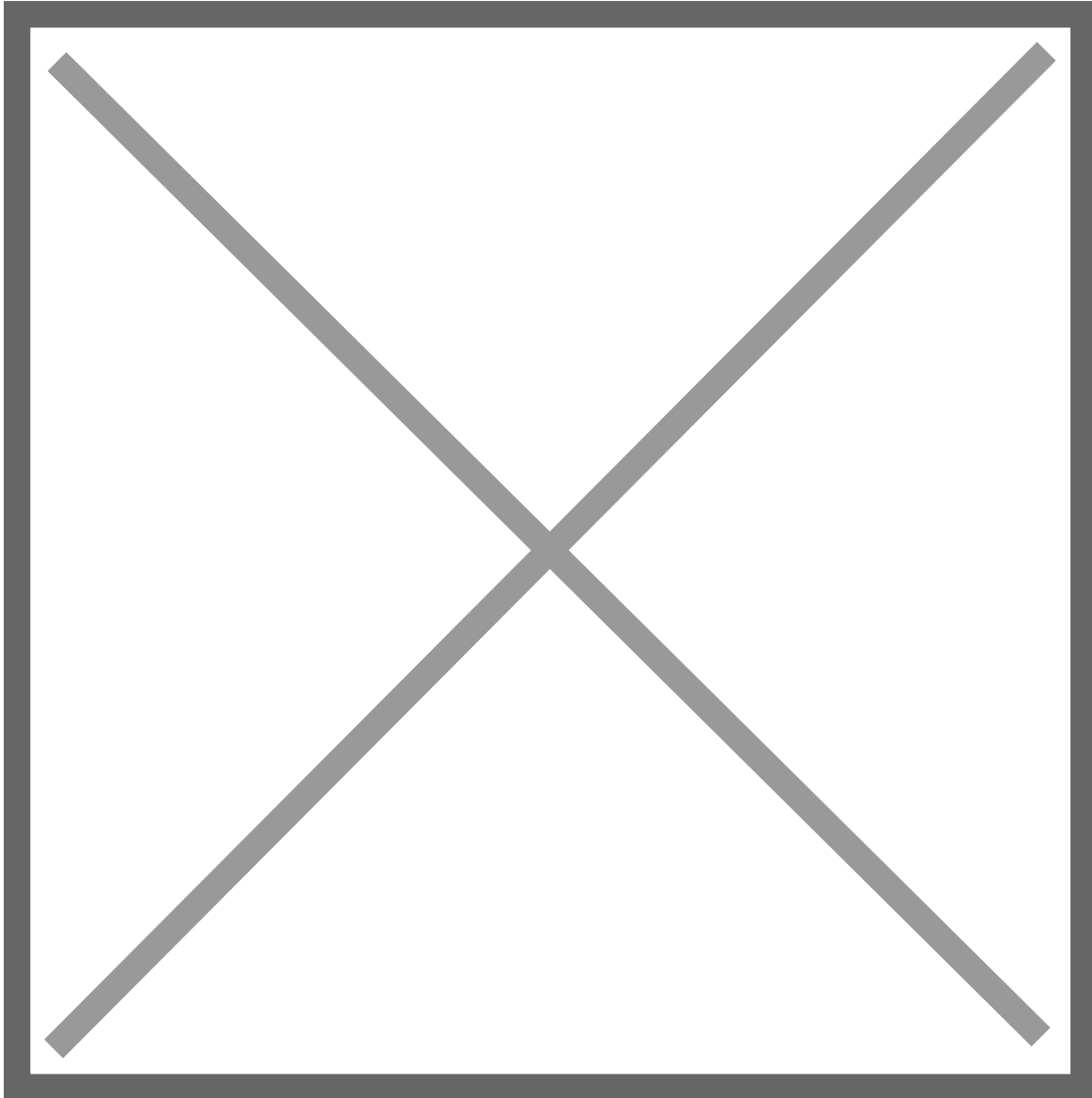
« Nous sommes venues ici pour être témoins et ressentir les émotions, tout comme les familles des prisonnières qui sont libérées aujourd'hui », explique Amanda Abu Sharkh, 23 ans, originaire de Ramallah. « Tous les prisonnières aujourd'hui font partie de notre famille. Ils et elles font partie de nous, même si ce ne sont pas des parents de sang. »

### **Khalida Jarrar, méconnaissable, parmi les libérées**

Parmi les détenues libérées se trouve Khalida Jarrar, militante des droits humains et figure emblématique du féminisme palestinien. Arrêtée en décembre 2023 et incarcérée au titre de la « détention administrative », elle était emprisonnée sans chef d'accusation ni procès. De nombreux acteurs des droits humains avaient dénoncé un emprisonnement politique, car la militante venait de publier un rapport accablant sur les conditions de détention dans les prisons israéliennes, et l'aggravation de celles-ci depuis le 7 octobre 2023.

Universitaire et chercheuse à l'Université de Birzeit, élue au Conseil Législatif Palestinien lors des élections de 2006, Khalida Jarrar avait déjà été emprisonnée à trois reprises, pour une durée totale de près de 6 ans.

Depuis le mois dernier, Khalida Jarrar était placée à l'isolement, soit dans une cellule de 1,5 sur 2 mètres, sans aération ni fenêtre. Sa cellule comprenait une très petite salle d'eau avec des toilettes et une douche. La militante détenue manquait cruellement de produits d'hygiène personnelle et de vêtements, et n'avait qu'une très petite quantité d'eau. En outre, la nourriture fournie était de mauvaise qualité et en très petites quantités.



Khalida Jarrar accueillie par sa famille apr s 13 mois d'incarcation dont 7 mois    
l'isolement

Des photographies montrent son visage transform  par ces derniers mois d'incarcation, d montrant la brutalit  des conditions d'enfermement. Il faut noter que Jarrar, ag e de 62 ans, souffre de probl mes de sant  et qu'elle a besoin d'un r gime alimentaire sp cial, que l'administration p nitentiaire isra lienne a refus  de prendre en compte.

La n gligence m dicale fait partie des nombreux traitements abusifs d'nonc s par les organismes de d fenses des droits humains et des droits des prisonniers. La semaine derni re, la mort du prisonnier Moataz Mahmoud Abu Zneid, 35 ans, qui souffrait de graves probl mes de sant  mais n'avait pas re u de soins m dicaux jusqu'  ce qu'il tombe dans le coma le 6 janvier,  tait annonc e.

Son d'actualité portait le nombre connu de prisonniers morts en détention à 55 depuis le début de la campagne génocidaire d'Israël à Gaza. Les prisonniers libérés au cours des derniers mois témoignent de conditions dégradantes et de traitements violents. Plusieurs rapports ont dénoncé des cas de sous-alimentation, d'insalubrité, de violences physiques et verbales, de torture, d'agressions sexuelles et de viol.

La rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la torture a salué dans un communiqué l'accord de cessez-le-feu à Gaza. Elle a ensuite souligné les préoccupations concernant le traitement des Palestiniens détenus par Israël, appelant à un traitement humain, à la libération des personnes détenues arbitrairement et à l'ouverture d'enquêtes sur les allégations de torture : « Toutes les allégations doivent faire l'objet d'une enquête approfondie, les responsables doivent rendre des comptes et toutes les victimes de la torture doivent bénéficier de la justice et d'une aide à l'adaptation. »

**date créée**

2025/01/20